



COMMUNIQUE COMMISSION DES ARBITRES DU DISTRICT DE L'AIN

« Et ça recommence ... »

En octobre dernier, face aux nombreuses incivilités qui se multipliaient sur les terrains envers les arbitres du District, nous avons été dans l'obligation de prendre des mesures drastiques et exceptionnelles, qui, nous l'espérons alors, allaient permettre une prise de conscience générale et un changement des mentalités.

Hélas ! C'est avec un profond désarroi que nous constatons que ce premier communiqué de début de saison n'a pas eu l'effet attendu.

Nous regrettons aujourd'hui avec une grande amertume qu'un certain nombre de licenciés, responsables et spectateurs ne se rendent pas compte de la gravité de la situation.

C'est particulièrement le cas pour un club du département qui s'est distingué négativement et à répétition ces derniers temps, l'UNION SPORTIVE ARBENT MARCHON.

L'USAM et certains licenciés du club n'ont eu de cesse d'invectiver copieusement certains de nos collègues arbitres durant les rencontres sans jamais s'excuser ne sur le terrain, ni en commission de discipline et ce depuis plusieurs week-ends.

Nous ne pouvons qu'approuver et applaudir les sanctions prises à l'égard des fautifs par la commission de discipline du District qui agit sans relâche et en toute indépendance pour le bien du football.

Nous renouvelons ici toute notre confiance et notre gratitude envers ses membres qui poursuivent les auteurs des violences verbales et physiques envers les officiels.

Mais si leur action est indispensable, qui peut imaginer qu'elle soit suffisante sans l'investissement de tous ?

Si nous pointons ici les dysfonctionnements du club, nous ne sommes cependant pas dupes sur le fait qu'il est l'arbre qui cache une bien triste forêt.

Des faits de plus en plus graves se multiplient chaque semaine sur les terrains et autour.

De plus en plus d'arbitres, y compris parmi les plus chevronnés d'entre nous, ne se sentent plus en sécurité sur de nombreux stades.

Attendons-nous tous un drame pour nous émouvoir et réagir ?

Nous appelons solennellement chacun à la raison et à la responsabilité. Si nous sommes bien conscients des enjeux sportifs en cette fin de saison, aucun ne peut justifier une menace ou une agression envers un arbitre qui, rappelons-le si besoin était, est un amoureux du football comme tous les joueurs et qu'il ne se rend sur un terrain le week-end que pour permettre à tous d'exercer sa passion.

Notre sport doit rester un lieu de plaisir et de partage dans lequel l'arbitre, un acteur comme les autres, a toute sa place, et non un lieu de tension et de violence.

Le District de l'Ain est cette année un de ceux en France qui ont connu la plus forte progression en nombre d'arbitres, et désormais quasiment l'ensemble des matchs de toutes les catégories peut être couvert chaque semaine et chacun d'entre nous s'en félicite.

Nous avons tous des jeunes et/ou nouveaux arbitres dans nos clubs, et savons combien cette mission nécessite un réel dévouement : encadrer et fidéliser les arbitres est le rôle de tous et cela passe par la compréhension, l'indulgence et la bienveillance.

La commission des arbitres prend donc la décision suivante :

A partir de ce week-end (22-23 avril) et ce jusqu'à nouvel ordre, en accord et en cohérence avec nos précédentes résolutions, nous ne ferons plus aucune désignation d'arbitre sur tous les matchs concernant les équipes d'Arbent (à domicile comme à l'extérieur et pour toutes les catégories).

Nous sommes également prêts à étendre ses mesures à tous les autres clubs qui contreviendraient aux règles les plus élémentaires du respect et de la bienséance envers les arbitres. Et s'il le faut nous envisageons d'autres actions encore plus radicales (comme l'arrêt systématique des rencontres au moindre comportement déplacé ou la mise en place d'un week-end complet « sans arbitre »).

Nous ne pouvons que souhaiter de tout cœur que nous ne serons pas contraints d'en arriver à de telles extrémités.

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Le Président de la CDA, Romain JARJAVAL

Le Vice-Président, Hamid TOUZANI

Le secrétaire : Pierre HERMANN

Les membres de la CDA

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 18.04.2023

CERTIFICATS MEDICAUX

HERMANN Pierre : certificat médical de contre- indication à l'arbitrage du 13.04 au 21.04 2023.

LARABI Mohamed : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 10.04 au 20.04.2023.

COURRIERS ARBITRES

MOUSSATEN Abdeslam : justificatif d'absence reçu.

DUPAIN Timoléon : courrier reçu.

PEREIRA Antoine : courrier reçu.

BOLAT Murat : demande pour intégrer la C D A. Réponse sera faite.

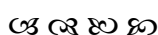
PAILLET Stéphane : justificatif reçu.

LA COMMISSION PRESENTE SES VIFS REMERCIEMENTS A SON COLLEQUE GREGORY BESSET POUR AVOIR DEPANNE AU PIED LEVE LE 16.04.2023. ELLE A EU DES ECHOS FAVORABLES RELATIFS A SA PRESTATION DE LA PART DES DEUX CLUBS AINSI QUE DE L'OBSERVATEUR PRESENT.

TOUTE QUESTION RELATIVE AUX DESIGNATIONS DOIT ETRE IMPERATIVEMENT POSEE OU ADRESSEE AU DESIGNATEUR HAMID TOUZANI.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN



FORMATION INITIALE ARBITRE

Une troisième formation initiale pour devenir arbitre officiel sera organisée par le District de l'Ain, ouverte à toutes et tous nés avant le 31/12/2008, sur les dates suivantes. (Présence obligatoire sur les 3 jours)

- * Lundi 08 Mai 2023 de 8h30 à 17h30 (journée complète)
- * Jeudi 18 Mai 2023 de 8h30 à 17h30 (journée complète)
- * Samedi 20 Mai 2023 de 8h00 à 17h30 (journée complète)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature :
<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

COMMISSION FEMININE

Journée Départementale du Foot Féminin - U9F – U11F – U15F

La commission féminines en lien avec la commission technique propose sa traditionnelle **Journée Départementale du Foot Féminin** (sur le même principe que les précédents plateaux féminins) à destination des équipes U9F-U11F-U15F le **Samedi 13 Mai 2023** à Montmerle-sur-Saône.

A cette occasion, merci de bien vouloir inscrire vos équipes exclusivement féminines en complétant le lien suivant avant le **05 Mai prochain** : <https://forms.gle/J7o5vdQjMHsKyGK48>

Spécifiquement pour cette journée, vos équipes pourront être complétées par des joueuses non licenciées (et assurées) qui souhaiteraient découvrir la pratique.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL Article 59 des règlements généraux

« Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc.... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours »

RAPPEL !

Conformément aux Règlements Généraux de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, au cas où le premier ou le deuxième ne puisse pas monter en R3, c'est le 3^{ème} qui accèdera à la R3 (mais pas au-delà du 3^{ème}).

Réunion du 18 Avril 2023

Présents : MM. VERNAY, BOURDON, DELIANCE, GUTIERREZ

Excusés : MM PELLET, BACONNET.

Courriers :

- Hautecourt Romanèche, réserve d'après match contre Ambronay, D4 poule A du 17/04/2023.
- de l'EBS à propos de Coupe de l'Ain Féminines.
- AS Chaveyriat annulant la réserve posée contre St Marcel en D4 poule C.



Dossier n° 194

Match n° 25609841 : Ol. Buyatin 2/CS Belley 3 – Seniors D5 poule A – du 16/04/2023

Lors du contrôle des licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mme BUSSAT Karine ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mme BUSSAT Karine ne possède pas de licence au club de Ol. Buyatin.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de Ol. Buyatin d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

Dossier n° 195

Match n° 25609873 : Foot 3 Rivières 2 / Leyment 1 – seniors D5 poule C – du 16/04/2023

Lors du contrôle des licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mr TISSEUR Jean-Pierre ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr TISSEUR Jean-Pierre ne possède pas de licence au club de Leyment.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de Leyment d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

Dossier n° 196

Match n° 25609842 : Béon 1 / Côtière MV 2 – Seniors D5 poule B – du 16/04/2023

Courrier du club de Côtière MV annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Béon 1 : 3 buts / 3 points

Côtière MV 2 : 0 but / - 1 point

Le club de Côtière MV est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 197

Match n° 25695911 : CS Belley 1 / Attignat 2 – seniors Féminines à 8 D2 – du 15/04/2023

Courrier du club d'Attignat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

CS Belley 1 : 3 buts / 3 points

Attignat 2 : 0 but / -1 point

Le club d'Attignat est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 198

Match n° 25651042 : Izernore Nurieux 3 / Veyziat 3 – seniors D5 poule E – du 15/04/2023

Courrier du club d'Izernore Nurieux annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait donc forfait général.

Score :

Izernore Nurieux 3 : 0 but / - 1 point

Veyziat 3 : 3 buts / 3 points

Le club d'Izernore Nurieux est redevable de la somme de 79 euros au District.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Dossier n° 199

Match n° 24595544 : Viriat 3 / Izernore Nurieux 2 – Seniors D3 poule B – du 15/04/2023

Courrier d'Izernore Nurieux annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Izernore Nurieux 2 : 0 but / - 1 point

Viriat 3 : 3 buts / 3 points

Le club d'Izernore Nurieux est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 200

Match n° 25797832 : Leyment 1 / Bourg Sud 3 – Coupe des Groupements – du 9/04/2023

Réserve d'après match du club de Leyment contre Bourg Sud 3 au motif que les joueurs, MM RADJ Ibrahim, OUARAR Hassan, NEBBACH Mourad, PUTIN Marvin, BACHIR Kalid, SETTAOUT Redouane, ont participé à un match avec Bourg Sud 5 en Coupe Morandas (Vétérans), qui s'est déroulé le Vendredi 7 Avril 2023 à St Denis les Bourg.

Le règlement interdisant de disputer plus d'une rencontre en 48 Heures.

Réserve recevable.

En référence à l'article 151 des RG de la FFF qui stipule que :

Article 151 – Participation à plus d'une rencontre

1) La participation effective en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle au sens de l'article 118 est interdite :

- le même jour
- au cours de deux jours consécutifs.

De ce fait, l'article 151 fait référence à la notion de « deux jours consécutifs » et non pas de 48 Heures.

En conséquence « vendredi et dimanche » ne sont pas « deux jours consécutifs ».

Les joueurs cités ci-dessus pouvaient donc participer à la rencontre.

La Commission des Règlements du District valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Leyment est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier n° 201

Match n° 24708893 : Grièges Pont de Veyle 1 / Marboz 4 – Seniors D4 poule D – du 26/03/2023

Match arrêté à la 26^{ème} minute suite à la pénétration sur le terrain du délégué de la rencontre pour demander la pose d'une réserve technique sur la FMI.

Vu l'opposition du délégué à la reprise de la partie, notamment en confisquant le ballon du match.

Vu qu'après environ 50 mn de protestations et contestations, l'arbitre décide d'arrêter le match définitivement.

Après étude du rapport de l'arbitre.

Après étude du rapport du délégué de la rencontre.

Du fait que la rencontre n'a pas pu aller à son terme et en application de l'article 23.4.3, la Commission des Règlements décide de donner match perdu par pénalité à l'équipe de Grièges Pont de Veyle 1.

Score :

Grièges Pont de Veyle 1 : 0 but / 0 point

Marboz 4 : 0 but / 3 points

Dossier transmis à la commission compétente.

Le club de Grièges Pont de Veyle est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Le président,

Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 18 avril 2023

Courriers

OI Rives de l'Ain : terrain préservé pour seniors 1 (D1) rencontre de 13h00 seniors 2 (D4) annulée délégué de secteur prévenu pour constater.

Foissiat Etrez Es : rencontre D5 Niv.2 poule F du samedi 22 avril au **stade municipal de FOISSIAT**.

Côt. Luénaz Fc : demande pour modifier date de rencontres reprogrammées, **voir avec clubs adverses**.

Plaine Tonique Fc : demande de modification date de rencontre D4 poule D du 22 avril (**en attente**).

Plaine Tonique Fc : rencontre D4 poule D du samedi 22 avril au **stade du Moulin Neuf à MALAFRETAZ**.

Chazey Bons As : D4 poule B rencontre du 23 avril au **stade municipal à ARTEMARE**.

Suite aux rencontres en retards (5) en D4 poule B

J13 **Chazey Bons As 1 – Co Plateau 1** reprogrammée le lundi 8 mai.

J16 **Culoz Grd Colombier Us 2 – Vertrieu As 1** reprogrammée le samedi 6 mai à 18h00.

J15 **Bas Bugey Rhône E. 1 – Montluel Fc 1** reprogrammée le lundi 8 mai.

J17 **Montluel Fc 1 – Co Plateau 1** reprogrammée le samedi 6 mai 2023.
Vertrieu As 1 – Belley Cs 2 reprogrammée le lundi 8 mai.

Ces rencontres doivent impérativement se jouer avant le 14 mai 2023 (J21).

Les deux dernières journées des championnats doivent se dérouler le même jour à la même heure, article 30 des règlements, les dates ont été modifiées vérifier vos plannings.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 18 avril 2023

Courriers U15 :

Hautecourt Romanèche As : demande modification rencontre U15 D3 poule D reprogrammée le 15 avril.

Plaine Revermont Foot : accord pour rencontre U15 D3 poule D au **vendredi 21 avril à 16h00**

Centre Dombes Foot : dde pour modification rencontre U15 D4 poule M, en **attente accord club adverse**.

Courriers U18 :

Foot Trois Rivières : problème enregistrement cloture FMI rencontre U18 D2 poule C du 1 avril, **attente commission arbitres**.

Bresse Foot01 : demande modification rencontre U18 D4 poule G du 29 avril.

Bresse Nord Fc : accord pour rencontre U18 D4 poule G au **vendredi 28 avril 20h30**
au complexe sportif de ST BENIGNE.

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Les modifications doivent arriver au district le lundi soir qui précède la rencontre du week-end.

Vous devez prévenir les officiels désignés.

Le Président,
Jacques CONTET

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 18 avril 2023

Courriers :

Dortan Lavancia As : si problème de terrain à Dortan rencontre S.à8 D1 du 21 avril à VEYZIAT.

Rencontre S. à 8 D1 du 18 mars (report J1) **Plaine de l'Ain Us – Priay Fc** reprogrammée **le 30 avril à 10h00.**

Rencontre S. à 11 D1 du 2 avril **Attignat As – Misérieux Trévoux As** reprogrammée **le 29avril (à voir horaire).**

Rencontre U15 F du 18 mars **Bresse Fot01 – Pôle Féminin Côt.** reprogrammé **le 22 avril à 14h00.**

Rencontre S. à 8 D1 **Plaine de l'Ain Us – Thoissey Esvs.** reprogrammée **le 29 avril à 18h00.**

Rencontre S. à 8 D2 **Bettant Js – Belley Cs** reprogrammée **le 30 avril à 15h00.**

Rencontre S. à 8 D2 **Jassans Frans Foot – Ambronay St Jean Vx** du 11 mars ne sera pas reprogrammée.

Décision commission sportive Féminine et Règlement.

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

DEVELOPPEMENT et ANIMATION des PRATIQUES

Plateau départemental U7 : Samedi 3 juin à Hauteville Lompnès

Club	Nombre d'équipe(s)	Educateur
C.S. LAGNIEU	2	CAROFF Justine
C. MULTISPORT DE BRESSOLLES	2	POLISCIANO Jean- Richard
VALSERINE FOOTBALL CLUB	3	VALSERHONE FOOT
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON	2	BIASIELLI Jérémy
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	1	COUTURIER Kevin
F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS	3	Moussy Albin
ENT.S. VAL DE SAONE	1	JOBIN Sébastien
BOURG SUD	2	Janichon Flavien
F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS	3	MOUSSY ALBIN
C.S. VIRIAT	1	Froment Mathis
O. SUD REVERMONT 01	2	christian paquet
ENT ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL	2	Valentin Houzet
F.C. DOMBES BRESSE	3	Canard Maxence
F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01	3	SANCHEZ Théo
ESB FOOTBALL MARBOZ	1	Dupain Timoléon
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	3	Thenon jimmy
S. C. PORTES DE L'AIN	2	Michael PETROCCHI
AS ATTIGNAT	2	RAVASSARD Nathan

Challenge du Conseil départemental U11 : dimanche 11 juin à St Etienne Sur Reyssouze

Canton	Equipe	Educateurs	Club
Valserhône	Equipe	MERCIER Olivier	Valserhone foot
Valserhône	1	MERCIER Olivier	Valserhone foot
Belley	Equipe	LELUBRE Léo	CS Belley
Belley	1	LELUBRE Léo	CS Belley
Bourg-en-Bresse-2	Equipe	Reymond Florian	FBBP01
Bourg-en-Bresse-2	1	Reymond Florian	FBBP01
Lagnieu	Equipe	Lievre Hugo	CS Lagnieu
Lagnieu	1	Lievre Hugo	CS Lagnieu
Lagnieu	Equipe	BEN BRAHIM Aniss	US Plaine de l'Ain
Lagnieu	2	BEN BRAHIM Aniss	US Plaine de l'Ain
Miribel	Equipe	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Miribel	1	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Miribel	Equipe	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Miribel	2	HAYEZ JEROME	AIN SUD
Replonges	Equipe	Antonin BOULACHON	EBS, Bagé, Feillens, Manziat, Replonges
Replonges	1	Antonin BOULACHON	EBS, Bagé, Feillens, Manziat, Replonges
Replonges	Equipe	Cameron CASTANHEIROS	Bresse Foot, Bresse Nord
Replonges	2	Cameron CASTANHEIROS	Bresse Foot, Bresse Nord
Saint-Etienne-du-Bois	Equipe	Flottet valentin	Plaine Revermont foot
Saint-Etienne-du-Bois	1	Maitrepierre alexandre	Es bressane
Saint-Etienne-du-Bois	Equipe	Chagnard Aurélie	As Hautecourt Romanèche
Saint-Etienne-du-Bois	2	Michel	Cormoz st nizier

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

[Accueil](#) [Foot Réduit](#) [Sous l'image, choisir la pratique voulue](#)

et dans le PV .

U13

Championnat U13

Le calendrier U13 est sur le site.

Les poules sont de 6 équipes sauf la poule O qui compte 9 équipes suite à l'engagement d'une seconde équipe de Nantua après la parution des calendriers.

Le calendrier de celle-ci se trouve dans compétition champ libre U13 / District Poule O
Les équipes de cette poule évolueront en plateaux de 3 équipes et ne joueront pas le 20 Mai 2023.
Pas de Feuille de match Informatique pour ces équipes, utiliser une feuille de plateau comme lors de la 1^{ère} Phase.

Comment le trouver ?

- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U13)

Informations Feuille de Match informatisée ou papier :

Sur une rencontre opposant 2 équipes du même club, il n'est pas possible de faire une Feuille de Match Informatisée (FMI). Vous devez donc utiliser une feuille de match papier et la scanner au District. Vous ne pouvez pas saisir le résultat, nous le ferons.

Toutes personnes mentionnées sur une feuille de match doit-être présente durant la totalité de la rencontre.

Les joueurs des équipes évoluant sur le terrain doivent porter un maillot dont le numéro correspond à celui indiqué sur la feuille de match (informatisée ou papier).

Le championnat se déroulera en 3 phases :

3^e Phase poules de 6 en matches « Aller – Retour »

Attention : La dernière journée U13 du 20 Mai 2023 se situe entre le jeudi de l'Ascension (18 Mai) et le week-end de Pentecôte 27,28, 29 Mai). Chaque club peut s'entendre avec son adversaire pour jouer cette rencontre à une autre date. Cette dixième journée est le match retour de la journée du 25 Mars 2023. Vous pouvez décider d'une nouvelle date ce samedi-là et nous la communiquer.

Saisie des résultats : Feuille de match informatisée

Début des rencontres : 13 h 30 sauf à :

St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) à 14 heures

Attignat à 14 heures

Feillens Essor Bresse Saône 3 à 14 heures

Essor Bresse Saône 6 Fém à 13 heures

St Martin du Mont à 13 heures

St André/Vieux jonc (Veyle Vieux Jonc) à 14 heures

Modifications

Poule C : Changement de date

Marboz 1 reçoit Ain Sud Foot 2 à Marboz le mercredi 24 Mai 2023 (journée du 20 Mai 2023)

Poule D : changement de date

Viriat 1 reçoit Plaine de l'Ain 1 à Viriat le **samedi 15 Avril à 16 heures 30** (report de la journée du 18 mars 2023)

Poule L : changement de date

Thoissey 2 reçoit Essor Bresse Saône 6 Fém le **12 Avril 2023 à 18 heures** (journée du 22 Avril 2023)

Poule O : Report de la journée du 11 Mars 2023

Dortan 2 reçoit Veyziat 2 et Valserine 4 le 22 **Avril 2023**.

Possibilité aux 3 clubs de s'entendre pour jouer ce plateau à une date qui leur conviendrait mieux.

Poule Q : Changement de date

Priay 1 reçoit Lagnieu 4 le **jeudi 9 Mai 2023 à 18 h 30**.

Poule T : Changement d'horaire après accord du club visiteur

Journée du 6 Mai 2023

Veyle Saône 3 reçoit Veyle Saône 4 à Laiz à **12 heures**.

Poule W : Changement de date

FC Bresse Nord 2 reçoit Attignat 3 le **15 Avril 2023** à 14 heures.

Festival Foot U13 Pitch

Le premier tour du festival Foot U13 Pitch de la saison **2023 – 2024** se déroulera le **samedi 9 Septembre 2023**. Les équipes premières de chaque club sont automatiquement engagées. Si vous ne souhaitez pas participer, merci de faire un mail au District. Réponse pour le mercredi 6 Septembre 2023 dernier délai.

U11

[Championnat U11 2022/2023](#)

Le calendrier U11 est sur le site.

Comment le trouver

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U11

Compétitions Championnats (choisir la catégorie U11)

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 2023

Licences Manquantes : 1,60€ par licence avec un maximum de 8€ par équipe.

Journée du 2023

Modifications

Tous les plateaux U11 Concernant les **équipes masculines** se déroulant à St Maurice de Beynost commenceront à **9 h 30**. Ceux concernant **l'équipe Féminine** en poule M débiteront à **11 heures**.

Poule A : Changement d'Horaire

Journée du 6 Mai 2023

Montréal 2 reçoit Bourg en Bresse Péronnas 2 à **10 heures** à Montréal.

Poule K : changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

COP Valromey 1 reçoit Lagnieu 4 à **Hauteville**.

Journée du 13 Mai 2023

Bressolles 2 remplace Ain Sud Foot 7 fém et se déplacera à Montluel.

Poule N :

Journée du 13 Mai 2023

Suite au plateau féminin, les équipes de Trois Rivières seront absentes.

Dombes Bresse 3 recevra Misérieux Trévoux 5.

Fareins Saône Vallée 2 recevra Misérieux Trévoux 4.

Poule O :

Journée du 13 Mai 2023

Suite au plateau féminin qui se déroulera à Montmerle, l'équipe d'essor Bresse Foot sera absente.

Grièges Pont de Veyle 1 recevra Trois Rivières 2 à **Grièges** à 11 heures.

Poule Q :

Journée du 13 Mai 2023

Marboz 3 reçoit Foissiat Etrez 1 et Plaine Tonique 3 à **11 heures** à Marboz.

Saisie des résultats : Saisir les 3 résultats sur Footclubs et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

U9

Championnat U9 2022/2023

Le calendrier U9 est sur le site.

Comment le trouver ?

- Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U9
- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U9)
-

Tous les plateaux U11 se déroulant à St Maurice de Beynost commenceront à 9 h 30.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Modifications

Poule F : Engagement de Dombes Bresse 1 à la place de Bord de Veyle 1

Journée du 29 Avril 2023

Le plateau se déroulera à Neuville les Dames

Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à Manziat

Retrait de Essor Bresse Saône Fém 1

Poule H : Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Attignat**.

Poule N : Changement de lieu

Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Hauteville**.

Poule O : Changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

Le Plateau se déroulera à **Lagnieu**.

Poule X : Changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Foissiat**.

Journée du 13 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **Marboz à 9 h 30**.

Saisie des résultats : Saisir **un seul résultat** sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

U7

[Championnat U7 2022/2023](#)

Le calendrier U7 est sur le site.

Comment le trouver ?

- Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U7
- Compétitions Championnats (choisir la catégorie U7)

Saisie des résultats : Saisir un seul résultat sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

Feuilles de match manquantes

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

Modifications

Poule F : Changement de lieu

Journée du 6 Mai 2023

Le plateau se déroulera à **St Maurice de Beynost**.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Néant

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Vérification des nouveaux vestiaires de Bettant – Dossier transmis à la ligue après constat de la concordance entre le projet et la réalisation.

Vérfications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Terrain de Saint Marcel en Dombes NNI 013710101 le 16 février 2023 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrain de Trévoux NNI 014270101 le 13 avril 2023 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérfications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées en avril :

- Eclairage des terrains d'Izernore NNI 011920101 et NNI 011920102
- Terrain de Nivigne et Suran NNI 010950101
- Terrain de La Boisse NNI 010490101
- Terrain de Serrières de Briord NNI 014030201
- Eclairage de Villebois NNI 014440101
- Eclairage de Groslée Saint Benoit NNI 013380101

Informations réglementaires

Conditions de classement fédéral

Dès qu'une installation est mise à disposition d'une instance du football, celle-ci est identifiée en recevant un numéro NNI (Numéro National d'Identification) et elle est inscrite dans la base de données de la FFF.

- Les 5 premiers chiffres correspondent au numéro INSEE de la commune (N° Département et N° Commune)
- Les 2 chiffres suivants correspondent au numéro du complexe de la commune.
- Les 2 derniers chiffres correspondent au numéro d'installation dans le complexe.

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

Le FC Veyle Vieux Jonc recherche :

- des éducateurs / éducatrices dans les catégories U7, U13 et seniors (binôme possible).

Vous êtes parent d'un(e) joueur/joueuse ou d'un(e) futur(e) joueur/joueuse et souhaitez vous investir dans une activité que votre enfant adore en passant plus de temps avec lui ? N'hésitez pas !

- des joueurs U15 pour compléter l'effectif actuel.

Contactez le Président Eddie MOHA au 06.22.17.28.16

*_*_*_*_*_*_*_*

L'AS Grièges Pont de Veyle met en place la saison prochaine (saison 2023/2024) une équipe U13 au sein de son club.

Afin de compléter l'encadrement de cette équipe, l'AS Grièges Pont de Veyle recherche des éducateurs et encadrants sérieux pour cette équipe.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter dès à présent Arnaud LAMPS, Président du club, au 06.76.97.60.85, ou Bayram KAYA, entraîneur général du club, au 06.03.25.40.43.

*_*_*_*_*_*_*_*

Le club de Jassans Frans Football recherche des éducateurs :

- projet sportif ambitieux

- toutes catégories, de U7 à Seniors

- Débutants ou expérimentés

- Formations FFF financées

Contactez Cédric CAILLOT au 06.60.67.87.02 ou cclt13@gmail.com

*_*_*_*_*_*_*_*

PLAINE REVERMONT FOOTBALL recrute :

- un responsable technique sénior en charge de son équipe première (D2)

- un coach pour son équipe réserve (D3)

Contact : David MICHON (président) au 06.51.85.41.63

- un responsable technique jeunes pour la saison 2023/2024.

PROFIL

- Compétences / Diplômes : permis B + véhicule – BMF souhaité – à minima BPJEPS + certification CFF1 CFF2

- Expérience : 3 ans d'expérience coaching minimum

- Personnalité : assiduité – dynamisme – autonomie

- Contrat : CDI 35 heures ou contrat d'apprentissage (BMF – BEF)

- Rémunération : salaire conventionnel + prime sur objectif + indemnité kilométrique

- Lieu de travail : St Etienne du Bois et Val Revermont Treffort

- Prise de poste : 27 Juillet 2023

MISSIONS

- Gestion école de foot
- Gestion des stages
- Gestion périscolaire (accompagnement éducatif et sportif)
- Coordinateur jeunes (organisation week-end, créneaux gymnases)
- Responsable de la politique technique jeunes
- Relations écoles et centre de loisir
- Organise les évènements en lien avec les catégories : photos équipes, réunion école de foot, activité de cohésion / stage de préparation)
- Propose une planification des contenus d'entraînement sur l'ensemble de l'école de foot
- Assure le bon déroulement des séances
- Gestion des plateaux à domicile
- Organise une partie des manifestations en lien avec les responsables de commission
- Collecte des documents de licence en lien avec le responsable
- Intervention dans les écoles = fidélisation nouveaux joueurs
- Assure un compte rendu mensuel de ses actions au club

Transmettre CV (professionnel et sportif) + lettre de motivation /

par mail à valentin.flottet@gmail.com

par courrier : M. FLOTTET Valentin – 11 i rue neuve – 01370 St ETIENNE DU BOIS

Dépôt de candidature avant le 15 mai 2023

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Le club de Jassans Frans Football recherche des éducateurs :

- projet sportif ambitieux
- toutes catégories, de U7 à Seniors
- Débutants ou expérimentés
- Formations FFF financées

Contactez Cédric CAILLOT au 06.60.67.87.02 ou cclt13@gmail.com

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Le FC St Denis Ambutrix Château FC recherche des éducateurs pour la saison 2023/2024 :

- entraîneur / entraîneuse pour l'équipe féminines à 8
- entraîneur / entraîneuse pour l'équipe U15 évoluant en D3
- entraîneur / entraîneuse pour l'équipe seniors évoluant en D3

Contactez Ali au 06.64.75.99.77

SAISON 2023/2024

RECRUTEMENT

Le club de Jassans-Frans Football
recherche des éducateurs...

- Projet sportif ambitieux
- Toutes catégories > de U7 à Séniors
- Débutants ou expérimentés
- Formations FFF financées



REJOINS
NOUS!

Contacts

 **CÉDRIC CAILLOT**

 **06 60 67 87 02**

 **CCLT13@GMAIL.COM**

*_*_*_*_*_*_*

L'Olympique Sud Revermont 01 recherche un éducateur pour la catégorie U18 niveau district pour la saison 2023/2024.

Expériences souhaitées sur la catégorie U18 de 2 à 3 saisons.

Diplôme minimum : aucun

Informations

- 2 séances hebdomadaires
- niveau district
- années civiles > 2006 et 2007
- groupe d'une vingtaine de joueurs
- match le samedi après-midi

Fiche de poste

* *Tâches sportives*

- Co préparation des séances
- Animation des séances
- Gestion du match de championnat
- Gestion des tounois

- Gestion des matchs de préparation
- Participation aux commissions techniques de pôle + générales
- Participation aux événements sportifs du club (tournoi interne notamment)
- Réflexion et élaboration d'une stratégie sur le recrutement

* *Tâches administratives*

- Gestion de la FMI
- Inscriptions aux événements annexes du championnat = tournois clubs, tournois fédéraux
- Gestion des entretiens individuels (fréquence trimestrielle)

* *Tâches liées à la communication*

- Gestion des convocations
- Suivi joueurs
- Suivi éducateurs
- Résumé des rencontres
- Alimentation réseaux sociaux (photos, témoignages, interviews, ...)

Le tout sous la coordination d'un responsable technique général.